



NOTE D'ORIENTATION N° 2

Gestion intégrée des ressources en eau

Guide à l'intention des
praticiens humanitaires

Table des matières

1	Introduction	6
2	Objectif et portée du document	8
2.1	Objectif des orientations humanitaires en matière de GIRE	8
2.2	Principes directeurs	8
2.3	Comment utiliser ce guide	9
3	Phases de la GIRE humanitaire	11
3.1	Aperçu du processus	12
3.2	Des fondations durables	13
3.3	Cartographie du contexte	20
3.4	Co-conception de l'intervention	26
3.5	Planification et mise en œuvre	32
4	Risques et hypothèses	40
	Bibliographie	42
	Annexe 1 : Outils et ressources utiles pour la planification de la GIRE	44
	Annexe 2 : Structure d'évaluation des risques	48
	Notes de fin	51



Besoin de trouver quelque chose rapidement ?

Pour naviguer dans ce document, cliquez simplement sur la section correspondante indiquée ci-dessus. Vous pouvez également accéder directement aux différentes sections à tout moment en utilisant la barre de navigation située en haut de chaque page.

Liste des figures

Figure 1 : Aperçu du processus humanitaire de GIRE [créé par l'auteur]	12
Figure 2 : Examen des solutions potentielles avec la population locale	26
Figure 3 : Tableau de vote	30
Figure 4 : Méthode de collecte d'eau de pluie en demi-lune (ICRISAT, 2025)	37
Figure 5 : Digues de contour (ICRISAT, technique de la construction de digues de contour CBT pour la collecte de l'eau, 2024)	37

Acronymes et abréviations

CCE	Comités communautaires de l'eau
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
MEAL	Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage
ODD	Objectif de développement durable
OiEau	Office International de l'Eau
PSL Eau	Projet d'appui à la synergie locale pour l'eau
WASH	Eau, assainissement et hygiène

Citation

Hamai, L. (septembre 2025). Gestion intégrée des ressources en eau. Guide à l'intention des praticiens humanitaires. Oxfam. Oxford.

Remerciements

Merci à Anjil Adhikari pour sa précieuse contribution, ainsi qu'à Andy Bastable et Paul Knox Clarke.

Édition : Peta Sandison

Conception : Ibex Ideas

1 Introduction

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), plus couramment utilisée dans les projets de développement, peut nécessiter des investissements à long terme. Elle constitue pourtant aujourd'hui une approche essentielle pour les interventions humanitaires, en raison notamment des changements climatiques et de la nature prolongée de la plupart de ces programmes. Les problèmes de disponibilité de l'eau dus aux changements climatiques sur le long terme sont désormais un enjeu humanitaire.

Les changements climatiques exacerbent les défis auxquels est déjà confronté le secteur humanitaire (tels que la faible coordination et le manque de gestion des ressources en eau). Les actions non réglementées, y compris de la part des acteurs du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), peuvent dégrader davantage la quantité et la qualité des ressources en eau, ainsi qu'aggraver l'impact des changements climatiques, des inondations, des sécheresses et des chaleurs extrêmes.

Parmi les problèmes les plus courants, il est possible de citer :

- l'épuisement des ressources en eau (tant superficielles que souterraines, en raison d'une réalimentation insuffisante ou de prélèvements/d'une exploitation excessifs)
- la salinisation des aquifères
- les dommages causés aux infrastructures WASH par les inondations éclair et fluviales, les ruissellements, l'érosion et les glissements de terrain
- la dégradation des services WASH due aux sécheresses soudaines ou progressives
- la pollution organique et chimique des ressources en eau

La GIRE peut contribuer à atténuer ces problèmes. Elle a pour objet d'assurer une gestion holistique, équitable et durable de l'eau. Elle prend en compte les dimensions écologiques, économiques et sociales de l'eau, tout en assurant la participation de toutes les parties prenantes, des pouvoirs publics aux communautés locales (GWPO, 2025). L'approche humanitaire de la GIRE, caractérisée par une analyse globale et la compréhension de toutes les étapes du cycle de l'eau et des pratiques locales d'utilisation de l'eau, est essentielle pour gérer les effets croissants et imprévisibles des changements climatiques sur la réalimentation des nappes phréatiques et le stockage des eaux de surface.

L'eau est une ressource limitée et fragile, essentielle à la vie, au développement et à l'environnement. La GIRE cherche donc à coordonner les différentes utilisations de l'eau (par exemple, agriculture, industrie ou consommation domestique) afin d'éviter les conflits, de préserver les écosystèmes et de garantir l'accès à l'eau à long terme (GWPO, 2025).

2 Objectif et portée du document

2.1 Objectif des orientations humanitaires en matière de GIRE

Cette note d'orientation s'adresse aux praticiens, gestionnaires et coordinateurs WASH sur le terrain.

Elle aide les acteurs du secteur WASH à élaborer des plans d'action GIRE en collaboration avec toutes les parties prenantes qui utilisent les mêmes ressources en eau et les mêmes flux d'eau liés aux services humanitaires WASH, ou qui ont un impact dessus. Les acteurs humanitaires du secteur WASH sont encouragés à tenir compte de l'ensemble de l'écosystème aquatique et de ses parties prenantes lorsqu'ils réfléchissent aux mesures à prendre pour atténuer l'impact des changements climatiques au-delà des conséquences d'une catastrophe spécifique.

La gestion des ressources en eau vise à gérer la pollution, les demandes concurrentes et les autres risques pesant sur les ressources en eau (tels que les inondations, les sécheresses et les glissements de terrain) afin que les aquifères, les cours d'eau et les lacs puissent fournir de l'eau douce de manière durable pour différents usages (IRC et Water For People, 2021).

2.2 Principes directeurs

Les communautés et les parties prenantes concernées doivent être au cœur du processus de GIRE, dont l'un des éléments clés est la manière dont leur participation sera facilitée et encouragée. La littérature relative à la mise en œuvre de la GIRE au niveau local met en évidence le besoin d'assurer pleinement la participation des populations locales et d'autres parties prenantes/décisionnaires à travers :

- une communication efficace ;
- la démonstration des actions de GIRE ;
- la création de comités communautaires de l'eau (CCE) ;
- un système participatif de suivi régulier des progrès.

La consultation, essentielle au processus, profite de l'identification et de la formalisation des communautés d'intérêts. Celles-ci deviennent un point d'ancrage pour la consultation et le lancement de dialogues communautaires (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2021) (ADDA, 2022).

La prise de décision et la conception d'interventions correctives dans le cadre de la GIRE bénéficient des connaissances et des contributions autochtones concernant, par exemple, les niveaux d'eau élevés, les changements écosystémiques ou les pratiques de gestion de l'eau adaptées au contexte. En outre, afin de garantir le succès de l'introduction d'innovations techniques et technologiques, les communautés doivent être considérées comme des partenaires à part entière du processus de conception et de construction (USAID, 2021) (ADDA, 2022).

La GIRE étant fortement dépendante du contexte dans lequel elle s'inscrit, les acteurs WASH doivent comprendre la situation et les populations et adapter leurs méthodes de travail, même dans le cadre d'interventions humanitaires. Le processus de mobilisation des parties prenantes est aussi important que les activités qui seront définies, conçues et convenues.

Le rôle des acteurs WASH doit être clair. Ont-ils une incidence quelconque sur les ressources en eau (par exemple, augmentent-ils le risque de pollution par leurs activités d'assainissement ou épuisent-ils les ressources locales par leurs projets hydrauliques ?), devenant ainsi eux-mêmes une autre partie prenante ? Ou bien leur rôle se limite-t-il à faciliter le processus ? Ces acteurs doivent faire preuve de transparence quant à leurs intérêts et à leurs apports éventuels au processus.

Les principes d'inclusivité, de leadership local et de coordination de la GIRE sont alignés sur les engagements mondiaux pris par le cluster WASH dans son plan stratégique 2022-2025. Parmi les approches transversales à toutes les activités de la GIRE, il y a le leadership humanitaire local, la création de partenariats avec les entités locales, le genre et l'inclusion, ainsi que l'aide sous forme d'espèces et de bons. Il peut en exister d'autres, spécifiques à chaque organisation, qui s'alignent également sur le processus de la GIRE (par exemple, l'engagement communautaire).

2.3 Comment utiliser ce guide

L'objectif de la GIRE est de réunir tous les acteurs concernés par les ressources en eau et de convenir d'un objectif commun et d'un ou plusieurs plans d'action.

Cette note d'orientation décrit quatre phases interdépendantes de la GIRE et leurs objectifs (voir la [figure 1](#)) :



Fondations durables



Cartographie du contexte



Conception conjointe de solutions



Planification et mise en œuvre

Chaque phase comprend des leçons, des bonnes pratiques et des points clés pour appuyer chaque étape du processus.

Des outils et ressources pratiques pour la collecte de données et la planification budgétaire sont disponibles dans l'[annexe 1](#) : Outils et ressources utiles pour la planification de la GIRE. Voir également la *note d'orientation 7 : Données climatiques pour la programmation WASH*.

3 Phases de la GIRE humanitaire

La GIRE humanitaire est une approche qui intègre des considérations environnementales et climatiques tout au long de l'intervention. À toutes les étapes d'un projet, les parties prenantes sont identifiées et interrogées, et des informations sont recueillies.

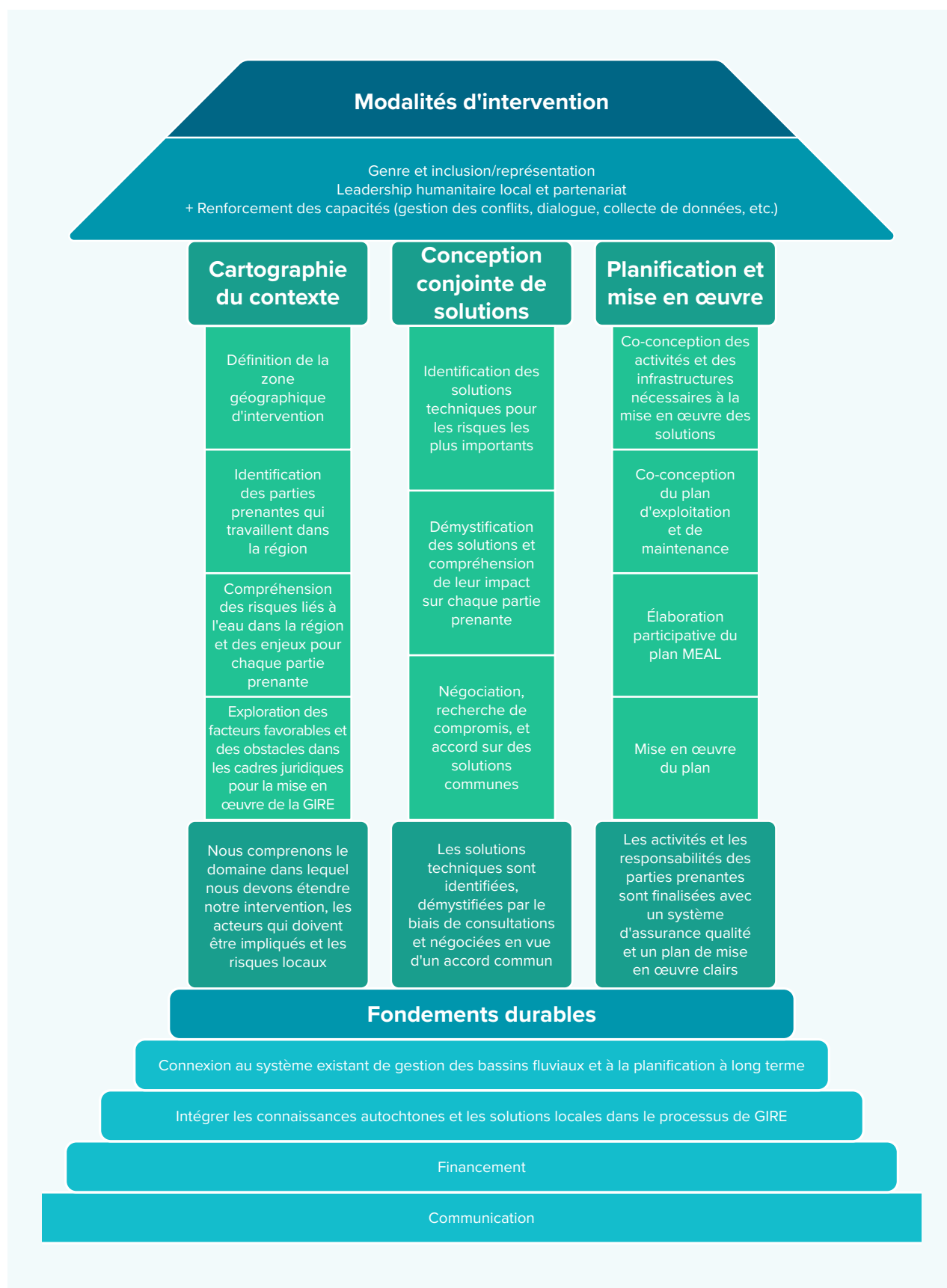
Les acteurs humanitaires traditionnels (tels que les communautés d'accueil et les populations touchées, les services techniques et les autorités locales) et les parties prenantes moins traditionnelles (telles que les agriculteurs et les usagers de l'eau du secteur privé) doivent être consultés et invités à participer au processus de conception et de prise de décision afin de renforcer la durabilité des plans et des activités. Au cours de ces étapes, chacun doit avoir accès au même niveau d'information afin de pouvoir travailler ensemble et de prendre des décisions éclairées.

La GIRE humanitaire est un processus itératif. Les plans d'action initiaux sont généralement élaborés avec les parties prenantes locales qui souhaitent contribuer dès le début d'un projet, en proposant des activités susceptibles de produire des résultats tangibles dans un court laps de temps. Plus tard, lorsque l'on dispose de plus de temps pour analyser les ressources en eau et le contexte des parties prenantes, la GIRE peut porter sur des plans à plus long terme dans le cycle suivant de ce processus itératif, et s'ouvrir à un groupe plus large de parties prenantes.

L'aperçu ci-dessous présente les quatre phases et différentes étapes du processus. Celui-ci peut démarrer à tout moment d'une intervention humanitaire, mais de préférence le plus tôt possible. Par exemple, la phase de cartographie du contexte peut être lancée dans le cadre de la planification anticipée des actions (voir la **Note d'orientation 8 : Action anticipatoire dans le secteur WASH**).

3.1 Aperçu du processus

Figure 1: Aperçu du processus de GIRE humanitaire [créé par l'auteur]



3.2 Des fondations durables

Connexion à un système existant de gestion des bassins hydrographiques et planification à long terme

Comment relier l'action humanitaire à un plan de gestion à long terme existant du bassin hydrographique ?

Au cours des exercices de préparation et de planification d'urgence, analysez si les pouvoirs publics mettent en œuvre leur stratégie nationale de GIRE et selon quelles modalités, le cas échéant, puis déterminez leurs progrès en matière de création d'une plateforme locale de coordination pour la planification et la gestion des ressources en eau locales.

Utilisez cette analyse pour concevoir une intervention humanitaire en matière de GIRE, que ce soit pour travailler avec une structure locale existante ou en créer une nouvelle (par exemple, une plateforme locale pour l'eau ou un comité communautaire de l'eau). La priorité est de mobiliser les parties prenantes locales et d'élaborer des plans d'action en lien avec les initiatives nationales et locales en matière de GIRE. La structure doit être représentative de tous les types de parties prenantes et faire preuve de transparence dans ses discussions et ses prises de décision. Il convient d'identifier les spécialistes au sein des groupes et de les inviter à des séances de réflexion spécifiques avant de présenter les résultats à un groupe plus large pour sélection et prise de décision (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).



Questions directrices

- Existe-t-il une plateforme locale de coordination de l'eau ou une structure de gestion des bassins versants qui inclut des représentants de toutes les parties prenantes de la gestion des ressources en eau ?
- Existe-t-il une association d'usagers de l'eau ou une organisation regroupant des parties prenantes et, si ce n'est pas le cas, est-il possible d'en créer une destinée à assurer la coordination avec les systèmes existants et à assurer la supervision ?
- Quel devrait être le mandat de la plateforme locale pour l'eau ?
- Comment un nouveau projet peut-il être relié au système existant de gestion des bassins hydrographiques pour en assurer la viabilité à long terme ? Quels sont les points d'entrée pour l'intégration ?

- Quels mécanismes peuvent garantir que les interventions en matière de GIRE s'alignent sur les efforts de planification en cours et à long terme à l'échelle du bassin ?
- Qui devra participer au processus de transition vers la GIRE humanitaire et l'exploitation et la maintenance humanitaires à l'avenir, et selon quelles modalités ?
- Quels cadres institutionnels ou réglementaires doivent être pris en considération pour garantir l'intégration harmonieuse des structures existantes et nouvelles ?

Objectif final : Le projet est ancré dans les autorités locales et les communautés.



Points clés

- La plateforme locale de coordination de l'eau est une organisation représentative des acteurs locaux qui soutient une action locale coordonnée et sert de lieu de dialogue pacifié, la connaissance des ressources et la conciliation d'enjeux complémentaires (OiEau, 2022).
- Chaque thématique abordée par le comité de gestion s'accompagne d'un renforcement des capacités de ses membres, afin qu'ils aient des compétences communes lors de la prise de décision (OiEau, 2022).
- Les associations d'usagers de l'eau « se sont avérées être un moyen efficace d'obtenir la participation des utilisateurs finaux, en fournissant des structures pour les contributions au niveau communautaire, en facilitant la diffusion des connaissances et en offrant une voie pour exprimer les opinions et les préoccupations locales » (Robert, 2016).
- Les données et la documentation pertinentes relatives à la GIRE doivent être partagées avec les institutions existantes chargées de la gestion des bassins.
- Les dialogues communautaires doivent reposer sur trois principes :
 - les opinions de chacun doivent être écoutées et respectées
 - chacun a un rôle à jouer
 - chacun doit pouvoir donner son avis sur les résultats des activités de GIRE



Leçons apprises

Mettre en place des comités communautaires de l'eau au moment opportun

Idéalement, les comités communautaires de l'eau (CCE) ne voient le jour qu'à la fin du processus d'information et de démonstration sur le terrain. À ce stade, les personnes qui manifestent un intérêt marqué et des compétences en matière de gestion des ressources en eau se sont déjà engagées. Au moins un membre du comité doit avoir de l'expérience dans la gestion d'une entreprise/d'une activité commerciale afin de professionnaliser l'activité.

Qu'est-ce qu'un CCE ? Le CCE n'est pas une unité administrative. Il s'agit d'un forum d'échange sur la GIRE/les ressources en eau, créé à l'échelle d'un bassin versant ou d'une unité hydrologique plus restreinte, qui ne comprend que des acteurs locaux (agriculteurs, pêcheurs, maraîchers, pisciculteurs, transformateurs) et dans le cadre duquel ces acteurs définissent eux-mêmes les actions à mener.

Intégrer les connaissances autochtones et les solutions locales dans le processus de GIRE

Comment intégrer les pratiques traditionnelles qui fonctionnent ?

Fonder la GIRE sur les pratiques existantes renforce l'adhésion de la communauté. La GIRE offre la possibilité, avant de rechercher des solutions à l'extérieur, d'examiner ce qui a été testé localement, ce qui a réussi et ce qui a échoué, et d'en analyser les causes profondes potentielles (ADDA, 2022).



Questions directrices

- Quelles solutions de gestion des ressources en eau les parties prenantes locales ont-elles mises en œuvre dans le passé ? Qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui a échoué ?
- Quelles sont les pratiques traditionnelles de partage et de gestion de l'eau qui existent dans la région ou à proximité ? Comment sont-elles mises en œuvre et qu'est-ce qui les rend efficaces ?
- Quels éléments des connaissances autochtones et des solutions locales peuvent être intégrés dans le processus national de GIRE à des fins d'apprentissage et de durabilité ?

- Quel rôle les communautés locales et les structures de gouvernance traditionnelles ont-elles joué dans la gestion des ressources en eau ?
- Les avantages et les limites des solutions autochtones sont-ils connus et compris par toutes les parties prenantes ?

Objectif final : Les pratiques traditionnelles validées dans le cadre du projet sont documentées et diffusées afin d'être plus largement acceptées.



Points clés

- L'accord entre les parties prenantes nécessite une compréhension commune des principes de la GIRE, qui doit être reliée aux connaissances et aux langues locales (OiEau, 2022).
- Le savoir et les solutions autochtones sont ancrés dans les pratiques locales et résultent de l'expérience et de l'observation du contexte local par les populations. Ils recèlent donc des connaissances inestimables que les pratiques scientifiques et de recherche ne sont pas toujours en mesure de fournir.
- Les solutions autochtones contribuent à l'appropriation du processus et du plan d'action de la GIRE par les parties prenantes locales, tout en facilitant l'adhésion et l'intérêt (ADDA, 2022). Les acteurs locaux qui utilisent des techniques autochtones de conservation de l'eau devraient être inclus dans les groupes de conception.
- La documentation et le partage des pratiques locales efficaces peuvent favoriser leur reproduction dans d'autres régions.



Leçons apprises

La durabilité technique et sociale est principalement déterminée par la facilité avec laquelle les communautés adhèrent à l'intervention et s'y identifient, ainsi que par le potentiel d'inclusion qu'elle offre. L'expérience du Projet d'appui à la synergie locale pour l'eau (PSL Eau) montre que cela passe principalement par la promotion d'initiatives techniquement prometteuses et inclusives qui trouvent leurs origines dans la communauté (ADDA, 2022).

Financement

Comment garantir le financement de l'objectif à long terme de la GIRE ?

Les programmes humanitaires WASH financent généralement les activités initiales de GIRE. Bien que cela soit bénéfique pour les objectifs à long terme en matière de gestion des ressources en eau, la dynamique de la GIRE peut s'arrêter dès que l'intervention humanitaire prend fin ou que les fonds diminuent. Il est donc important d'aider les parties prenantes de la GIRE à explorer d'autres possibilités de financement dès le début du processus.



Questions directrices

- Quel budget est nécessaire pour financer le cycle de la GIRE ?
- Quels mécanismes de financement traditionnels et innovants sont nécessaires pour alimenter les interventions de GIRE ?
- Quels types de stratégies de financement sont nécessaires pour obtenir le niveau de financement requis ? Des possibilités de tirer parti des budgets, des subventions et des aides gouvernementales pour les initiatives de GIRE ont-elles été identifiées ?
- Une stratégie de financement durable permettant d'assurer un financement à court et à long terme peut-elle être élaborée ?
- Un système de suivi financier sera-t-il mis en place et qui en assurera la gestion ?
- Comment encourager le secteur privé à investir dans la GIRE ? Son rôle dans le financement peut-il être renforcé ? Existe-t-il des approches de partage des coûts impliquant des contributions publiques, privées et communautaires ?

Objectif final : Élaborer une stratégie de financement durable.



Points clés

- Les programmes sont classés par ordre de priorité en fonction de leur faisabilité (technique, financière, humaine, etc.).
- Les actions doivent être classées par ordre de priorité en fonction de leur valeur ajoutée réelle. La priorité est donnée aux actions qui sont réalistes et opérationnelles, qui bénéficient d'effets d'aubaine, qui sont soutenues par une association mutuellement bénéfique avec d'autres actions dans le domaine et, surtout,

qui peuvent être financées (ou efficacement adaptées aux finances disponibles).

- Les propriétaires et les gestionnaires des projets pour les actions prioritaires doivent être clairement identifiés au préalable (OiEau, 2022).



Leçons apprises

La superficie couverte par le projet de GIRE d'une organisation non gouvernementale (ONG) peut être vaste. Une telle échelle peut réduire les coûts et améliorer la continuité du service d'approvisionnement en eau grâce à la collaboration entre les parties prenantes en amont et en aval des bassins versants. La collaboration favorise également l'équilibre financier à long terme des opérateurs qui ne disposent pas des fonds nécessaires pour réparer les ressources en état de détérioration. Une meilleure reconnaissance et une supervision juridique des programmes d'incitation tels que les paiements pour services environnementaux (PSE) permettraient de renforcer et de soutenir la GIRE.

Les PSE sont des accords contractuels locaux et concrets entre les acteurs locaux qui dépendent d'une ressource commune. Dans un contexte de réduction des fonds municipaux et de fiscalité locale très limitée, toute alternative de financement durable est une bonne chose.

La définition d'une stratégie financière est une condition préalable importante à la mise en place de PSE. Face aux défis climatiques croissants, il est important de mettre en évidence les coûts de l'inaction et les avantages de la mise en œuvre immédiate d'une gestion des ressources, afin d'accroître la résilience des ressources en eau face aux chocs futurs. Les PSE ou assimilés ont toute leur place (OiEau, 2022).

Communication

Comment mettre en œuvre la GIRE tout en assurant l'apprentissage et le partage ?

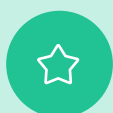
La GIRE nécessite une approche itérative, fondée sur des tests et des essais pour identifier ce qui fonctionne (ou non) dans le contexte local et l'environnement social. Il est donc important de maintenir des voies de communication avec les parties prenantes engagées (et non engagées).



Questions directrices

- Quelles sont les meilleures stratégies de communication pour soutenir une transition en douceur et un engagement continu en faveur des efforts de GIRE ?
- Comment les parties prenantes principales peuvent-elles rester informées et mobilisées pendant et après la période du projet ?
- Quelles plateformes et méthodes seraient les plus efficaces pour partager les mises à jour, les enseignements et les meilleures pratiques ? Envisagez plusieurs canaux comme les réunions communautaires, les plateformes numériques et les documents imprimés.

Objectif final : Mettre en place un plan de communication pour fournir des informations actualisées aux parties prenantes et assurer l'engagement continu.



Points clés

- Les communications doivent être adaptées à chaque public et à son niveau de participation au plan d'action de la GIRE. Le langage utilisé doit être accessible (avec traduction des termes clés de la GIRE) et transmettre le message approprié au moment opportun de la phase de mise en œuvre de la GIRE.
- Le plan de communication doit garantir que toutes les parties prenantes, y compris les groupes vulnérables, partagent le même niveau de compréhension et disposent des connaissances suffisantes et régulièrement mises à jour pour prendre des décisions éclairées tout au long du processus (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).
- Les résultats du projet doivent être régulièrement documentés et partagés, et un événement final doit être prévu pour célébrer ses réussites et tirer les leçons de ses échecs.



Leçons apprises

Les outils de communication permettant d'accéder aux connaissances doivent être développés avec les autorités locales et les utilisateurs. À la façon d'un puzzle, chaque pièce de connaissance apportée doit trouver sa place dans une construction en devenir. Cette construction concilie la reconnaissance de l'intérêt et de la spécificité locale à l'intérêt général (OiEau, 2022).



Bonnes pratiques

Sensibiliser à la GIRE et à son importance par différents canaux de communication. Simplifier les concepts de la GIRE et se concentrer sur les bonnes pratiques qui peuvent être mises en œuvre dans la région, tout en les distinguant des mauvaises pratiques (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).

3.3 Cartographie du contexte

Définition de la zone d'intervention

Quelle zone est couverte par les cours d'eau et englobe les ressources en eau concernées ?

Les stratégies nationales de GIRE sont basées sur la gestion au niveau des bassins versants. Le bassin versant officiellement défini peut toutefois être trop vaste pour la GIRE humanitaire, et le projet devra définir sa zone d'intervention en fonction des débits d'eau, des ressources et de sa portée. Il est donc important de maintenir des voies de communication ouvertes avec les parties prenantes mobilisées (et celles qui ne le sont pas).



Questions directrices

- Quelles sont les ressources en eau spécifiques utilisées par les communautés locales et quelles sont leurs zones de captage ? Utilisez des transects et organisez des consultations pour cartographier les ressources en eau critiques et potentielles.
- Quelles sont les ressources en eau utilisées et affectées par l'intervention humanitaire, et quelle est sa zone de captage ?
- Où tombent les fortes pluies ? Quels sont les chemins empruntés par les cours d'eau et les inondations ? Ont-ils une incidence sur les ressources en eau du bassin versant ?
- Quelles zones administratives, géographiques, hydrogéologiques ou humanitaires sont liées à ces ressources en eau et à ces flux (par exemple, camps de réfugiés, camps de personnes déplacées, zones touchées par des conflits) ?
- Quelles informations sont disponibles sur la zone définie pour comprendre les risques et leur impact sur les populations et les écosystèmes ?

Objectif final : La zone où la qualité et la quantité des ressources en eau sont affectées est identifiée et délimitée.



Points clés

- Si la zone exacte d'une unité hydrologique ne peut être définie (par exemple, dans une plaine), une approche géographique et sociale peut être utilisée pour la définir en analysant les sources d'eau et la population qui les partage. Le choix d'une unité administrative locale officielle facilite la connexion du projet avec les autorités locales et les organes décisionnels.
- Les écoulements d'eau de surface peuvent être cartographiés grâce à des discussions et des promenades transversales avec les communautés et à la consultation de spécialistes et institutions locales (tels que les services techniques gouvernementaux).
- Consulter les autorités (officielles et coutumières) et les services techniques locaux (ressources en eau, agriculture) pour examiner et vérifier la carte de la zone proposée, ses écoulements d'eau et ses ressources.
- Des supports d'information, d'éducation et de communication présentant la zone définie pour la GIRE et les informations essentielles recueillies peuvent être élaborés, partagés et mis à jour tout au long du projet.

Identification des parties prenantes dans la zone

Qui serait concerné par les ressources en eau identifiées ?

Différents utilisateurs et d'autres parties prenantes seront touchés par la modification des plans de gestion des ressources en eau. Il est important de comprendre leurs besoins en ressources, leurs responsabilités, leur degré d'influence et leurs connaissances locales.



Questions directrices

- Qui utilise, partage et gère les ressources en eau dans la zone sélectionnée (secteur privé, secteur public, communautés, associations, comités, dirigeants, autorités locales, organes de coordination/décision de la GIRE, organisations locales et acteurs WASH) ?

- Quels sont les acteurs qui ont la responsabilité légale de gérer et de superviser les ressources et débits d'eau, de prendre et d'appliquer des décisions à différents niveaux (par exemple, municipal, provincial, régional, fédéral) ?
- Y a-t-il d'autres parties prenantes qui ont un impact ou une influence indirecte sur les débits d'eau de la zone, telles que les organisations de base, les groupes de jeunes, les associations de femmes, les dirigeants, les autorités coutumières, les autorités religieuses, les anciens et les entreprises, etc. ?
- Les parties prenantes partageront-elles leurs connaissances et leurs solutions locales en matière de gestion des ressources en eau et des flux hydrologiques, ainsi que toute information importante concernant l'historique d'utilisation, des conflits ou du partage de l'eau ?
- Existe-t-il une plateforme ou un comité dédiés à la coordination et à la prise de décision en matière de GIRE, et représentent-ils les intérêts des groupes marginalisés ?

Objectif final : Dresser une liste des parties prenantes qui influent sur les problèmes liés à la gestion des ressources en eau, sont affectées par ces problèmes ou peuvent les résoudre.



Points clés

- Les acteurs humanitaires du secteur WASH ne sont pas neutres et doivent être consultés et inclus dans la liste des parties prenantes.
- Les catastrophes peuvent mobiliser les parties prenantes pour qu'elles collaborent et s'adaptent (Morris-Iveson et Day, 2021).
- Il est essentiel de prendre en compte le genre et l'inclusion pour que les listes de parties prenantes soient efficaces et représentatives.
- La documentation des principales caractéristiques et des intérêts de chaque type de partie prenante facilite la planification et les négociations, et permet d'identifier les synergies et les collaborations potentielles.
- Commencez par les parties prenantes les plus disposées ; rendez le processus aussi transparent que possible et communiquez les résultats afin d'attirer l'attention des moins disposés lors de la prochaine itération.

Comprendre les risques liés à l'eau sur le territoire et leur impact sur les parties prenantes

Quel est le risque ?

À l'aide des cartes de la zone de GIRE et en organisant des discussions de groupe avec les parties prenantes identifiées (voir ci-dessus), discutez et cartographiez les menaces spécifiques, en particulier celles qui sont aggravées par les changements climatiques. Parmi les exemples de risques, on peut citer l'augmentation de la salinisation d'une ressource en eau spécifique due à une évaporation plus importante et à une réalimentation plus faible, ainsi que la diminution de la disponibilité de l'eau pour les activités domestiques et agricoles.

Les tendances à long terme influencées par les changements climatiques, y compris les risques pour les ressources en eau suscités par les inondations (tels que le débordement des latrines et la contamination de l'eau à la suite de crues soudaines), doivent toutes être examinées. Certains risques sont liés à d'autres risques. Par exemple, l'érosion des sols en amont qui affecte la réalimentation en eau peut également être liée à des risques d'inondation plus élevés en aval.

Cet exercice peut être facilité en se référant à [l'annexe 2](#) (Structure d'évaluation des risques). Vous trouverez plus de détails et des recommandations dans les *notes d'orientation 1 (Adaptations aux changements climatiques pour le secteur WASH)* et *3 (Lutte antivectorielle, préparation aux épidémies et établissements de santé)*.



Questions directrices

- Quels sont les risques liés à l'eau qui affectent les populations dans la zone définie (y compris les zones d'intervention humanitaire) ?
- Quelles sont les causes et les conséquences des risques liés à l'eau sélectionnés, leur relation avec les flux d'eau, les activités humaines et l'utilisation de l'eau ? Quels sont les risques qui ont le plus d'impact ?
- Quelles sont les causes profondes et leur impact sur le ou les risques liés à l'eau identifiés ?
- Quels sont les risques à traiter en priorité pour l'instant, d'un point de vue communautaire et technique ?
- Quels sont les acteurs les plus concernés ?

Objectif final : Dresser une liste des risques liés à l'eau classés par ordre de priorité et vérifiés sur le plan technique, qui sont également liés à d'autres risques.



Points clés

- Utilisez des cartes pour localiser les risques. Les risques liés à l'eau doivent être spécifiques et contextualisés, y compris leur saisonnalité et leur fréquence (OiEau, 2022).
- Certains termes et concepts peuvent ne pas avoir d'équivalent dans la langue locale. Demandez conseil afin de vous assurer que des descriptions et des définitions appropriées sont élaborées avant les réunions avec les communautés (OiEau, 2022).
- Certains risques sont la conséquence ou la cause d'autres risques. Discutez et consignez ces liens lors des consultations communautaires.
- Examinez les liens entre les risques et la réponse humanitaire : les risques peuvent être créés ou aggravés par les activités humanitaires WASH, ou ils peuvent avoir un impact sur l'intervention et les infrastructures WASH.
- Combinez l'évaluation des principaux risques liés à l'eau réalisée par la communauté avec l'évaluation des spécialistes techniques. La sélection des principaux risques liés à l'eau doit tenir compte des perceptions, des faits et des conseils des autorités locales.
- L'évaluation des risques est utile pour les autres parties prenantes et doit être partagée avec les pouvoirs publics et les autres institutions concernées, telles que le cluster WASH.

Explorer les facteurs favorables et les obstacles des cadres juridiques dans la mise en œuvre de la GIRE

Les lois favorisent-elles ou entravent-elles la GIRE ?



Questions directrices

- Quelles sont les politiques et législations locales en vigueur que les acteurs de la GIRE et du secteur WASH doivent connaître (par exemple, règles environnementales, zones de protection des ressources en eau, règles relatives au captage de l'eau, couverture et gestion des sols, codes et réglementations relatifs

à l'utilisation de l'eau) ? Dans quelle mesure ces règles sont-elles comprises ?

- Existe-t-il des règles et des codes de conduite traditionnels pour gérer le partage des ressources (y compris l'eau) au niveau local ? Comment interagissent-ils avec les politiques et la législation ?
- Comment la propriété de l'eau et des terres est-elle définie sur le plan juridique et traditionnel ? Quel est son lien avec les coutumes et pratiques traditionnelles et locales ? Existe-t-il des contradictions entre les définitions juridiques et traditionnelles ?
- Y a-t-il eu des difficultés à faire respecter les politiques et la législation relatives à la GIRE au niveau local ? Qui est chargé de les faire respecter ? Existe-t-il des sanctions en cas de non-respect des codes et réglementations relatifs à la GIRE ?

Objectif final : Une compréhension claire des obstacles et des facteurs favorables juridiques et coutumiers à la mise en œuvre de la GIRE.



Points clés

- Les politiques existent sur le papier, mais sont souvent faiblement appliquées au niveau local. Les acteurs humanitaires doivent naviguer entre les systèmes informels et les dynamiques de pouvoir dans la gouvernance de l'eau.
- Les coutumes traditionnelles de partage de l'eau et les droits sur les sources d'eau peuvent être en contradiction avec les lois nationales. Des approches de médiation locale peuvent alors être nécessaires pour résoudre les conflits (OiEau, 2022).
- Les bassins versants sont souvent divisés en plusieurs zones administratives, ce qui conduit à une gouvernance fragmentée de l'eau. Un mécanisme de coordination clair devrait être mis en place sur la base des mécanismes locaux existants (OiEau, 2022).

3.4 Co-conception de l'intervention

Trouver des solutions techniques pour les risques les plus importants

Quelle est la solution ?

En général, il n'existe pas de réponse claire et nette. La première étape consiste à comprendre les solutions locales existantes (voir ci-dessus les connaissances autochtones et les solutions locales), mais des solutions supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires, notamment au vu des défis liés aux changements climatiques.

Les solutions techniques qui ne sont pas issues de la communauté mais qui ont été testées dans divers contextes sont présentées dans *les notes d'orientation 1 (Adaptations aux changements climatiques pour le secteur WASH), 3 (Lutte antivectorielle, préparation aux épidémies et établissements de santé) et 10 (Gestion communautaire des ressources en eau)*. Ces solutions peuvent être évaluées parallèlement aux solutions locales et étudiées avec les services techniques et les experts locaux.

Figure 2: Examen des solutions potentielles avec la population locale





Questions directrices

- Quelles solutions autochtones ont déjà été testées, avec ou sans succès (en s'appuyant sur les conclusions de la phase « Fondations durables » ci-dessus) ? Quels enseignements en a-t-on tirés ?
- Quelles solutions techniques ont été mises en œuvre avec succès ailleurs pour des risques similaires ? Sont-elles réalisables (ou plus acceptables) dans ce contexte ?
- Comment les nouvelles solutions techniques peuvent-elles être partagées de manière compréhensible pour toutes les parties prenantes, y compris les publics non techniques ?
- Quelles sont les ressources humaines et matérielles nécessaires et peuvent-elles être mobilisées ?
- Comment chaque solution proposée affectera-t-elle le système de ressources en eau au fil du temps ? Est-elle durable ?
- Le coût et les efforts liés à l'exploitation et à la maintenance ont-ils été évalués ? Il peut être préférable d'investir dans des solutions dont le coût d'investissement est plus élevé si les coûts d'exploitation et de maintenance sont faibles.
- Quelles solutions offrent le meilleur équilibre entre faisabilité, coût, capacité locale et impact à long terme ?

Objectif final : Trouver des solutions techniquement et économiquement viables qui atténuent les risques prioritaires.



Points clés

- La sélection des risques prioritaires est un processus qui tient compte des points de vue de la communauté, de l'expertise technique, de la disponibilité des ressources et d'une analyse de l'impact à long terme.
- Des avantages supplémentaires peuvent être générés lorsque les solutions sont associées à d'autres activités visant à fournir des revenus supplémentaires (comme les barrières anti-érosion constituées d'arbres fruitiers. Voir la section [Planification et mise en œuvre](#) ci-dessous.



Leçons apprises

Interventions techniques courantes de la GIRE pour faire face aux risques :

- Systèmes d'approvisionnement en eau : protection et installation de forages, de puits creusés à la main, de petites stations d'épuration et de réseaux de canalisations
- Irrigation et drainage : création et entretien de canaux et de systèmes d'irrigation économes en eau
- Barrages/réservoirs de petite et moyenne taille : pour l'irrigation, l'approvisionnement en eau en milieu rural, le bétail et les petites centrales hydroélectriques
- Mesures de protection contre les inondations : digues, levées, canaux de dérivation et bassins de rétention
- Systèmes de collecte des eaux de pluie : captages sur les toits, réservoirs, étangs agricoles et barrages de retenue
- Structures de réalimentation des nappes phréatiques : barrages de retenue, barrages de sable et étangs
- Protection des infrastructures d'assainissement et de traitement des eaux usées afin de prévenir la contamination de l'environnement
- Travaux de réhabilitation des bassins versants : digues en terre, terrasses, gabions et reboisement combiné à un contrôle physique de l'érosion
- Stations de surveillance de base : stations de mesure du débit des rivières, stations pluviométriques et surveillance du niveau des eaux souterraines

Démystifier les solutions et comprendre leur incidence sur chaque partie prenante

Qui est concerné par les solutions proposées et de quelle manière ?

Les parties prenantes seront chargées de mettre en œuvre les solutions et/ou impactées par ces dernières. Par exemple, la protection d'une source d'eau peut nécessiter des changements dans les pratiques agricoles ou les techniques de conservation de l'eau afin de garantir un partage équitable des ressources en eau. L'atténuation des risques d'inondation en aval peut nécessiter la construction de structures anti-érosion ; la

plantation d'arbres pourrait réduire les terres disponibles pour l'agriculture. Si possible, présentez la nouvelle technologie aux parties prenantes.



Questions directrices

- Les parties prenantes concernées comprennent-elles et acceptent-elles l'impact des solutions ?
- Comment et où les solutions peuvent-elles être présentées à la communauté (logistique, financement, emplacement et accords de partenariat, etc.) ?
- Quelles sont les préoccupations des parties prenantes et comment pouvons-nous les atténuer ou y répondre ?
- Quels sont les objectifs communs des parties prenantes et comment le projet peut-il les aligner sur les solutions proposées ?

Objectif final : Les parties prenantes comprennent les solutions ; leurs préoccupations ont été prises en compte et seront discutées lors de l'étape de négociation ci-dessous.



Points clés

- Préparez des supports d'information, d'éducation et de communication adaptés aux différentes parties prenantes de la GIRE afin d'expliquer chaque solution proposée de manière claire et accessible, en évitant le jargon et les complexités techniques. Cela peut inclure plusieurs niveaux d'explication, allant des détails techniques approfondis aux aspects plus pragmatiques de la conception, de la mise en œuvre et de la gestion des solutions pour les différentes parties prenantes.
- Invitez des personnes locales qui ont mis en œuvre certaines des solutions ailleurs à décrire leur expérience.



Bonnes pratiques

Réaliser des démonstrations concrètes sur le terrain.

Grâce à des démonstrations concrètes, les communautés peuvent plus facilement comprendre la pertinence de la GIRE.

Par exemple : encourager l'infiltration de l'eau dans le sol et le stockage.






Afin de réduire le ruissellement, l'érosion et les inondations, les interventions privilégient généralement l'infiltration de l'eau dans le sol et le stockage. Cela va souvent à l'encontre des souhaits des populations locales, qui souhaitent drainer l'eau sans tenir compte de l'impact potentiel en aval. La GIRE pourrait démontrer qu'il est possible de combiner un drainage localisé avec un stockage en aval, en définissant une zone d'expansion des crues (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).

Négociation, compromis et accord sur une solution commune

Quelle(s) est/sont la/les solution(s) retenue(s) ?

Les solutions proposées auront des répercussions différentes sur les parties prenantes. Il convient donc de négocier le choix de la solution retenue et de répartir les responsabilités. Des débats transparents et la participation de toutes les parties prenantes, y compris les plus marginalisées, devraient permettre d'atténuer les désaccords futurs (par exemple, les personnes qui ne sont pas desservies par un nouveau système de distribution d'eau pourraient prélever de l'eau et risquer de nuire au bon fonctionnement du système).

Figure 3: Tableau de vote

	 Très désavantageuse	 Désavantageuse	 Neutre	 Avantageuse	 Très avantageuse
Solution 1					
Solution 2					
Solution 3					



Questions directrices

- Comment le processus de négociation peut-il garantir que toutes les voix, en particulier celles des groupes marginalisés, sont entendues ?
- Quels sont les points d'accord entre les parties prenantes et comment ceux-ci peuvent-ils servir de base à une solution commune ?
- Quels compromis les parties prenantes sont-elles prêtes à faire et comment trouver des solutions mutuellement acceptables ?
- Quelles mesures doivent être prises pour documenter et formaliser l'accord, et comment la redevabilité peut-elle être soutenue à l'avenir ?

Objectif final : Un accord formel et documenté qui soit clair, applicable et redevable vis-à-vis de toutes les parties.



Points clés

- Envisager l'utilisation d'outils participatifs, tels que le diagramme de Venn, pour comprendre les rapports de force.
- Identifier un leader local respecté pour faciliter la discussion et réduire les tensions peut aider les négociations.
- Mettre en évidence ce qui motive les différents groupes de parties prenantes, ce qui facilitera la coopération et les questions qui suscitent des préoccupations communes ou de l'antagonisme entre les parties prenantes. Ces points saillants peuvent éclairer les mesures d'atténuation et de gestion des conflits.



Leçons apprises

Une préoccupation collective doit être solidement ancrée dans la région afin que de nombreuses personnes puissent s'identifier et se sentir motivées à protéger la ressource.

La préoccupation collective dépasse les préoccupations individuelles ; il peut s'agir de la dégradation d'une ressource en eau dont l'exploitation est vitale pour ses usagers, comme une rivière, une nappe phréatique, un littoral, un cours d'eau ou une zone humide, ou encore de la pollution de l'eau potable.

Dans la pratique, c'est souvent la préservation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau dédiée à l'eau potable qui est le facteur déclenchant de la participation des riverains (OiEau, 2022).

3.5 Planification et mise en œuvre

La phase finale de la GIRE consolide les informations et les processus des phases précédentes, en les transformant en plans détaillés de mise en œuvre.

Co-conception des activités et des infrastructures pour la mise en œuvre

Quelles solutions seront mises en œuvre et comment ?

Chaque solution technique et son emplacement doivent être identifiés (par exemple, plantation d'arbres, construction de digues de contour ou de barrages de contrôle et installation d'un système de micro-irrigation). Pour chaque projet, identifiez un propriétaire et un gestionnaire chargés de co-concevoir et de mettre en œuvre leur part de la solution (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).

Pour plus de détails, consultez les *notes d'orientation 10 (Gestion communautaire des ressources en eau)* et *9 (Solutions fondées sur la nature)*.



Questions directrices

- Quels outils et approches peuvent être utilisés pour garantir une participation appropriée au processus de co-conception ?
- Quelles activités et infrastructures sont nécessaires pour mettre en œuvre la ou les solutions ? Peuvent-elles être reliées aux pratiques et solutions locales ?
- Qui mettra en œuvre les projets et comment ? Un plan de mise en œuvre participatif peut-il être élaboré avec les parties prenantes locales afin de renforcer l'appropriation ?
- Quels projets et activités prévus relatifs aux infrastructures de GIRE seront choisis pour servir d'exemples de démonstration ? Donner la priorité à une mise en place rapide et à un fort impact dans un court laps de temps, à la possibilité de réalisation avec les ressources disponibles, à un cycle logistique court et à des projets abordables, résilients face aux catastrophes et reproductibles par les communautés locales.

- Les matériaux sont-ils disponibles à l'échelle locale ? Les sources de matériaux locaux sont-elles durables (respectent-elles la régénération de l'écosystème) ou leur extraction est-elle légalement autorisée ?
- Quelles sont les parties prenantes les plus actives pouvant participer à la construction et aux activités de GIRE ?

Objectif final : Les activités de GIRE sont conçues et prêtes à être mises en œuvre.



Points clés

- Les ressources locales (ressources humaines, capacités techniques, chaînes d'approvisionnement, matériaux et équipements disponibles localement) doivent être utilisées dans la mesure du possible. Prévoyez l'impact potentiel des changements climatiques sur ces ressources.
- Vérifier la propriété et les droits de passage sur tous les terrains où les infrastructures et les activités de GIRE seront mises en œuvre.
- Pendant la construction des infrastructures de GIRE, des réunions d'examen et des visites sur site peuvent permettre d'identifier les problèmes et les améliorations potentielles à apporter à la conception initiale.
- Les protocoles d'accord et les discussions avec les participants concernant les objectifs et les responsabilités respectives permettent de s'assurer que seules les parties intéressées et disposées participent.
- L'exploitation et la maintenance doivent être incluses dans la phase de co-conception.



Leçons apprises

Micro-actions locales en matière de GIRE :

Des actions spécifiques, souvent de petite envergure, peuvent servir de tremplin pour la mise en œuvre initiale de la GIRE. Il peut s'agir de l'installation de fagots de broussailles ou d'autres matériaux pour renforcer les structures en terre (« fascines ») ou de la plantation de végétation pour réduire l'érosion.

Parmi les autres mesures agricoles et physiques à l'échelle des parcelles, citons les mesures de conservation de l'eau et des sols telles que les digues de sacs de sable, le compostage, le paillage, les fosses de plantation Zaï, les fascines, les digues végétalisées et les barrières en pierre, le reboisement, les haies et l'agroforesterie, etc.

Les mesures infrastructurelles comprennent la construction de réservoirs, le désenvasement et le débouchage des cours d'eau (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).



Bonnes pratiques

Conception fondée sur l'expérience :

Pendant la sécheresse au Cap, une stratégie globale en matière d'eau a été élaborée sur la base des enseignements tirés, notamment :

- ne pas perdre les enseignements tirés pendant la sécheresse
- prendre en compte, planifier et atténuer les chocs tels que la sécheresse, les augmentations tarifaires, les inondations localisées, les ondes de tempête et les manifestations) et les contraintes (migration interne, quartiers informels, mauvaise hygiène et assainissement, institutions sous-optimales, infrastructures vieillissantes)
- diversifier l'approvisionnement en réduisant la dépendance aux précipitations ; introduire la redondance
- maintenir la conservation de l'eau et la gestion de la demande, soutenir la résilience des ménages
- résoudre la question de la gestion des bassins versants, qui nécessite la coopération de toutes les sphères du gouvernement
- définir un prix approprié pour l'eau
- intégrer une conception sensible à l'eau en gérant l'ensemble du cycle urbain de l'eau (Morris-Iveson et Day, 2021).

Co-conception du plan d'exploitation et de maintenance

Comment les solutions seront-elles exploitées et entretenues ?

Cette étape doit être menée en même temps que la co-conception des activités et des infrastructures (voir étape précédente). Les coûts et la saisonnalité des activités

et des infrastructures de la GIRE doivent également être pris en compte (par exemple, le creusement et le désenvasement d'un étang ou d'un réservoir).



Questions directrices

- Quelles ressources (humaines, matérielles, financières) sont nécessaires pour l'exploitation et la maintenance ?
- Qui sera responsable de quelles activités (exploitation et maintenance) et selon quel calendrier ?
- Les chaînes d'approvisionnement locales peuvent-elles garantir la fourniture à long terme de matériaux et de compétences provenant de l'extérieur ?
- Existe-t-il des règles nécessaires au maintien des opérations (par exemple, maintien d'un périmètre de protection autour de certaines sources d'eau, gestion des déchets solides afin de réduire les risques de pollution et prévention du blocage des canaux de drainage) ?

Objectif final : Toutes les activités prévues dans le cadre de la GIRE disposent de plans d'exploitation et de maintenance complets.



Points clés

- Inclure une analyse du coût de l'inaction et du manque d'entretien dans le plan d'exploitation et de maintenance.
- L'exploitation et la maintenance sont renforcées par une planification précoce des ressources humaines, des matériaux et des coûts nécessaires à la maintenance de routine et d'urgence.
- Les problèmes futurs liés à l'approvisionnement local en matériaux peuvent être atténués en répertoriant les fournisseurs locaux potentiels de pièces de rechange et de matériaux, et en identifiant des alternatives en cas de rupture d'approvisionnement.
- L'intégration des nouvelles infrastructures de GIRE dans la liste des actifs des communautés locales peut contribuer à garantir que les coûts d'exploitation et de maintenance sont inclus dans le budget local et à accroître la durabilité des infrastructures.

Élaboration participative du plan MEAL

Comment assurer le suivi de la GIRE ?

Il existe un large éventail de conseils en matière de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL) dans ce secteur. Cette section se concentre sur les éléments MEAL importants pour la GIRE.



Questions directrices

- Quels indicateurs et ressources peuvent être utilisés pour surveiller la mise en œuvre et le succès des infrastructures et des activités de la GIRE (par exemple, il peut être pertinent d'identifier des indicateurs d'impact à long terme de la disponibilité de l'eau) ?
- Qui doit collecter et analyser quelles données et à quelle fréquence ?
- Quels mécanismes de retour d'information sont nécessaires pour garantir la transparence et la redevabilité dans la mise en œuvre du plan d'action de la GIRE ?

Objectif final : Les activités de la GIRE disposent de plans MEAL complets.



Points clés

- Inclure un suivi de l'assurance qualité lors de la passation de marchés pour des travaux de GIRE.
- Maintenir l'approche de co-conception pour la planification du MEAL et assurer la participation des parties prenantes à la définition des indicateurs et aux activités de collecte de données.
- Le MEAL peut assurer le suivi des indicateurs WASH courants à court terme, tels que la qualité et la disponibilité de l'eau, la fonctionnalité du système et la satisfaction des usagers, mais le MEAL de la GIRE peut également assurer le suivi de l'impact environnemental et des changements climatiques à long terme (comme les variations du niveau des nappes phréatiques).
- Le suivi et l'évaluation peuvent permettre de tirer des enseignements précieux pour la GIRE future.



Leçons apprises

La coproduction de connaissances « autochtones » et la surveillance communautaire, comme les observatoires citoyens, connaissent une expansion rapide. Encourager la participation publique signifie que les communautés ont le potentiel d'offrir des solutions rapides et peu coûteuses pour la collecte de données par la science hydrologique (Starkey *et al.*, 2017).

Mise en œuvre du plan

Quelles sont les dernières considérations ?

En collaboration avec des parties prenantes volontaires et engagées, les mesures standard de mise en œuvre humanitaire devraient être renforcées en mettant l'accent sur la durabilité, l'intégration dans la gestion établie des ressources en eau, la préservation de l'écosystème et la protection des sources d'eau menacées par les changements climatiques.

Figure 4: Méthode de collecte d'eau de pluie en demi-lune (ICRISAT, 2025)



Figure 5: Digues de contour (ICRISAT, technique de la construction de digues de contour CBT pour la collecte de l'eau, 2024)





Questions directrices

- Y a-t-il des questions en suspens à résoudre ou des lacunes à combler dans les plans co-conçus de la phase 3 (par exemple, rôles, responsabilités ou accords) ?
- Toutes les mesures appropriées ont-elles été prises pour soutenir la durabilité des solutions, telles que la gestion locale et l'intégration avec les systèmes gouvernementaux ?
- Les enseignements tirés des sites de démonstration ont-ils été intégrés dans la mise en œuvre finale ?
- Comment le mécanisme de coordination de la GIRE (mis en place précédemment) alignera-t-il la mise en œuvre sur la gouvernance locale, les réglementations environnementales et les cadres de gestion de l'eau existants ?
- Les solutions de GIRE contribueront-elles à préserver l'écosystème et à protéger l'accès à l'eau à long terme ?

Objectif final : Les activités sont pleinement mises en œuvre.



Points clés

- Dans la mesure du possible, le plan de mise en œuvre devrait être intégré dans les plans annuels des autorités locales.
- Les enseignements doivent être tirés des retours d'expérience MEAL pendant la mise en œuvre afin d'examiner et d'adapter les activités et les résultats en matière de communication.
- Les activités qui génèrent également des avantages économiques (par exemple, une augmentation des rendements pour les agriculteurs) doivent être prioritaires (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).
- Les infrastructures communautaires (par exemple, les réservoirs) devraient mettre en place un comité de gestion dédié, intégrant des représentants des propriétaires fonciers et des usagers afin d'assurer leur utilisation et leur entretien à long terme.
- L'approche de gestion adaptative améliore l'efficacité de la GIRE en intégrant les observations des parties prenantes, en relevant les défis en temps réel et en ajustant les activités.



Bonnes pratiques

Soutenir les actions concrètes sur le terrain qui génèrent des avantages économiques

Les populations locales tireront-elles un avantage économique des solutions de GIRE ? C'est la meilleure garantie de leur durabilité.

Exemple : actions au niveau des parcelles telles que le compostage et les « fascines » (faisceaux de broussailles ou d'autres matériaux destinés à renforcer les barrières de terre) : les gens constatent des améliorations telles que des rendements plus élevés ou une augmentation de la superficie disponible pour la culture.

À l'inverse, les digues ou les barrières anti-érosion sont perçues négativement comme une perte d'espace : en plantant du vétiver à la place, la barrière devient une ressource productive. Des bananiers peuvent être plantés le long des berges des digues ou des réservoirs.

Exemple : actions favorisant les utilisations multiples à valeur ajoutée économique : la création d'un barrage ou d'un réservoir est rapidement perçue par les populations locales comme une opportunité pour le maraîchage, la pêche et la pisciculture, la transformation de l'huile de palme et la riziculture.

Le dragage permet de recycler le sable à des fins de construction (CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL, 2022).

4 Risques et hypothèses

Les risques pertinents pour la GIRE pourraient inclure :

Risques liés aux communautés et aux autorités locales

- Les communautés et les informateurs clés peuvent ne pas vouloir participer et collaborer au processus.
- Les connaissances sur les risques liés au climat et à la GIRE peuvent être limitées dans certaines communautés ou certains groupes spécifiques.
- La participation des parties prenantes, en particulier celles du secteur privé, peut être complexe et difficile à encourager.
- Si un processus national de GIRE n'a pas été mis en œuvre au niveau local, l'adhésion des autorités locales peut être limitée.

Risques liés aux données

- L'accès à des données fiables sur l'eau dans les zones touchées par une crise peut être limité.
- La collecte des données manquantes peut prendre trop de temps ou nécessiter des ressources externes et des fonds supplémentaires. Il peut exister un indicateur permettant d'évaluer les données, tel que la présence d'une plante spécifique ou le comportement d'un animal ou d'un insecte qui indique la disponibilité, les niveaux ou le débit de l'eau.
- Les changements climatiques introduisent un élément d'imprévisibilité dans le cycle de l'eau, ce qui signifie que les événements passés peuvent ne pas être suffisants pour prédire l'ampleur des catastrophes futures.

Risques liés aux processus

- Les préoccupations et le classement des risques liés à l'eau peuvent varier considérablement d'un groupe communautaire à l'autre, ce qui complique la sélection des priorités absolues. Établir des liens entre les risques rencontrés par les différentes communautés peut aider à sélectionner un ensemble de risques interdépendants.

- Le cadre juridique national peut ne pas être suffisamment souple pour les contextes humanitaires.
- Les conflits locaux liés à l'eau dans un contexte humanitaire peuvent prendre du temps à résoudre.

Bibliographie

- Adda, F. (2022). *Capitalisation du processus de mise en œuvre du PSL Eau : proposition d'une démarche de mise en œuvre des projets de GIRE locale*. SNV et VNG. Disponible [ici](#)
- Brangeon, S. et Crowley, F. (2020). *Environment Footprint of Humanitarian Assistance - Scoping Review*. URD. Disponible [ici](#)
- CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL (2021). *Capitalisation : Solutions fondées sur la Nature*. SNV, Agence de l'Eau Seine Normandie. Disponible [ici](#)
- CIDR Pamiga, Africa Green Corporation, CREDEL (2022). *Guide de bonnes pratiques pour une opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau - GIRE*. SNV. Disponible [ici](#)
- Desbleds L. et Kibler. J.-F. (2023). *GIRE locale dans la zone des Niayes au Sénégal : faire commun autour des ressources en eau ?* Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret, 64 p., Carnet Faire commun n° 4. Disponible [ici](#)
- GWPO (2025). *The need for an integrated approach. The need for an integrated approach. Extrait de Global Water Partnership* : Disponible [ici](#)
- ICRISAT (2024). *Contour Bunding Technique CBT contour bunds for water harvesting*. Extrait des catalogues électroniques de TAAT : Disponible [ici](#)
- ICRISAT. (2025). *Demi-lune technology rainwater harvesting method*. Extrait des catalogues électroniques de TAAT : Disponible [ici](#)
- IRC et Water For People (2021). *Climate Change, Water Resources, and WASH Systems*. La Haye, Pays-Bas et Denver, États-Unis. Disponible [ici](#)
- Kergoat, A. G. (2020). *Le pouvoir de l'action locale : apprendre et explorer les possibilités du leadership humanitaire local*. Disponible [ici](#)
- Morris-Iveson, L. et Day, S. J. (2021). *Resilience of Water Supply in Practice: Experiences from the Frontline*. IWA Publishing. Disponible [ici](#)
- OiEau (2022). *Cahiers de retours d'expériences pour une mise en œuvre opérationnelle de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à Madagascar*. Disponible [ici](#)
- Partenariat mondial pour l'eau (2000). *IWRM explained*. Extrait de IWRM Action Hub : Disponible [ici](#)
- Robert, H. (2016). *Improved Water Management in Rural Jordanian Communities Hosting Refugees: An examination of community participation as a facilitator*. Lund, Suède : Institut international d'économie environnementale industrielle. Disponible [ici](#)
- Starkey, E., Parkin, G., Birkinshaw, S., Large, A., Quinn, P. et Gibson, C. (2017).

Demonstrating the value of community-based ('citizen science') observations for catchment modelling and characterisation. Journal of Hydrology Volume 548, mai 2017, pages 801-817. Disponible [ici](#)

- USAID. (2021). *Technical brief 11: Water Resources Management.* Disponible [ici](#)

Annexe 1 : Outils et ressources utiles pour la planification de la GIRE

Voir également la note d'orientation 7 : Données climatiques pour la programmation WASH.

Sources d'information

- Plans locaux d'urgence ou d'intervention en cas de catastrophe de la zone touchée
- Copie des bases de données relatives à l'eau, si disponible
- Carte des interventions humanitaires (par exemple, cartes de situation de l'OCHA, plans des camps du HCR, données du cluster WASH) et autres cartes officielles, cartes de l'OCHA, cartes topographiques
- Cartes hydrologiques et des réseaux d'approvisionnement en eau, si disponibles
- Outils de télédétection (Google Earth, Sentinel, Landsat) pour évaluer les changements au niveau des terres et des plans d'eau
- [Portail de données sur la GIRE](#), qui fournit le questionnaire utilisé pour l'enquête de suivi de l'objectif de développement durable (ODD) 6.5.1 sur la GIRE, et qui attribue des [notes évaluant le niveau de mise en œuvre de la GIRE dans différents pays](#). Il existe également [des rapports individuels par pays](#), qui fournissent des informations dans les sections réservées aux commentaires
- Lois nationales sur l'eau et l'assainissement, lois sur les ressources en eau, lois foncières, lois sur l'environnement ayant une pertinence pour la GIRE
- Accords locaux entre usagers de l'eau et autres règlements
- Le cluster WASH, l'OCHA, les services techniques, les autres acteurs WASH ainsi que les dirigeants locaux sont les premiers informateurs clés et sources d'information

Collecte de données et aide à la prise de décision

- Cartes avec les principaux points de repère (différentes tailles jusqu'au format A0 pour les réunions communautaires ; utiliser Google Earth dans la mesure du possible)
- Cartes du bassin versant ou de la zone ciblée pour une analyse du débit et des risques liés à l'eau
- Liste des types de risques liés à l'eau et leur traduction dans les langues locales (différents types de sécheresses, inondations, pollutions, etc.) – voir Traducteurs sans frontières
- Formulaire pour enregistrer les informations qui caractérisent les risques liés à

l'eau identifiés (description, emplacement, population et type de parties prenantes concernées)

- Liste des symboles permettant de visualiser les informations sur les cartes
- Formulaire pour enregistrer et détailler les informations recueillies lors des promenades transversales (de préférence sur des téléphones ou des tablettes, qui permettent de prendre des photos pour garder une trace des points clés)
- Formulaire pour enregistrer les informations recueillies lors des entretiens avec les informateurs clés
- Liste des résultats potentiels (par exemple, réduction des risques d'inondation, augmentation de la réalimentation des aquifères, augmentation de l'infiltration et du stockage de l'eau, amélioration de la qualité de l'eau, réduction du gaspillage d'eau, etc.) et diverses options pour les atteindre (en veillant à ce que ces options englobent les solutions locales mises en œuvre par les communautés locales)

Consultation et engagement

- Outils participatifs, pour la consultation et le partage d'informations, afin de faciliter la discussion, la hiérarchisation des priorités et la prise de décision (par exemple, [l'outil d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités](#) de la FICR)
- Supports de communication visuelle et documents juridiques traduits
- Traductions dans la ou les langues locales des principaux thèmes liés à la GIRE qui seront abordés
- Ensemble de symboles pour illustrer divers éléments et questions liés à la GIRE
- Modèle pour le plan d'action
- Références clés issues de la réglementation et des lois nationales en matière de GIRE que les personnes doivent connaître lors de l'élaboration de projets

Budgétisation

Coûts internes

Ressources humaines

- Prévoir au moins deux employés des deux sexes possédant les compétences sociales et techniques nécessaires pour dialoguer avec les communautés et les différentes parties prenantes de la GIRE. Le nombre total de personnes nécessaires dépend de la zone ciblée et de la taille de la population, ainsi que

du temps alloué aux différentes étapes du processus. Une manière recommandée d'accroître l'impact de l'équipe de l'organisation consiste à collaborer avec des organisations locales, à convenir des responsabilités respectives, à collaborer pour définir les objectifs, les outils et les processus, et à fournir le renforcement des capacités et le soutien nécessaires.

- En fonction de la structure de l'organisation, les coûts liés au personnel doivent également être pris en compte. Une fois le nombre d'employés déterminé, il est recommandé de se coordonner avec le service des ressources humaines.

Coûts logistiques et administratifs

- Plusieurs dépenses doivent être incluses dans le budget pour soutenir les activités du personnel, telles que le transport et la communication, les fournitures de bureau et les achats, ainsi que le coût de l'équipe logistique, etc.

Coûts liés aux partenariats

- La conclusion de nouveaux partenariats ou le maintien des partenariats existants entraînent des coûts qui doivent être pris en compte dans le calcul du budget. Le partenaire peut avoir des frais généraux et d'autres coûts non liés au programme à prendre en compte dans son budget.

Coûts externes

Coûts liés au soutien du processus d'élaboration d'un plan d'action relatif à la GIRE

- L'organisation et l'animation d'ateliers, les réunions communautaires, la formation et le renforcement des capacités sont quelques-unes des dépenses à prendre en compte lors de l'évaluation du budget.
- En cas de partenariat avec des organisations locales, il convient d'inclure les coûts liés au programme et au personnel de soutien, ainsi que les dépenses liées au personnel, qui doivent être évaluées et chiffrées.

Coûts liés à la mise en œuvre d'un plan d'action relatif à la GIRE

- Le soutien à l'élaboration et à la mise en place d'un système de suivi de la GIRE peut inclure l'achat de dispositifs de collecte de données tels que des enregistreurs de données de forage, des capteurs de qualité de l'eau, des dispositifs de transfert de données à distance et des frais de gestion de sites web. Il peut également comprendre l'installation de jauges pour mesurer les niveaux d'eau, ou tout autre dispositif et activité permettant à la communauté de recueillir des informations et d'analyser des indicateurs dans le cadre du plan MEAL.

- Le plan d'action relatif à la GIRE peut inclure la construction d'infrastructures majeures ou mineures dans le cadre d'essais et de sites de démonstration afin de convaincre davantage de parties prenantes GIRE et de communautés concernées d'adopter et de mettre en œuvre les solutions.
- La conception d'infrastructures appropriées pour la GIRE peut nécessiter le financement d'études de faisabilité, de levés topographiques des bassins versants et d'autres types d'études. Ces études peuvent constituer des investissements initiaux essentiels permettant aux communautés d'élaborer des propositions de subventions ou de prêts bien documentées à l'intention des bailleurs de fonds.
- Une contribution financière initiale aux coûts d'exploitation et de maintenance peut être nécessaire jusqu'à ce que le plan de financement soit mis en place et génère des fonds suffisants pour assurer l'exploitation, la maintenance et la durabilité des systèmes et des infrastructures de GIRE.

Annexe 2 : Structure d'évaluation des risques

L'approche d'évaluation des risques consiste à identifier les dangers préoccupants et leur probabilité de survenue, puis à évaluer leur impact potentiel sur les vulnérabilités existantes.

Dangers – catastrophes liées aux changements climatiques

Quelle est la probabilité de survenue des phénomènes suivants :

- « Inondations éclairs » (pluviales)
- Glissements de terrain ou coulées de boue
- Inondations fluviales
- Inondations côtières et estuariennes
- Vagues de chaleur
- Cyclones et tempêtes tropicales (niveau 3 à 5 de l'échelle de Saffir-Simpson)
- Ondes de tempête
- Sécheresses (sécheresse météorologique, due à un déficit pluviométrique et à une évaporation accrue, pouvant entraîner des sécheresses hydrologiques¹ et agricoles² avec des temporalités différentes)
- Inondations dues à la rupture de lacs glaciaires
- Tempêtes de poussière
- Incendies de forêt³
- Augmentation de la pollution atmosphérique (ozone)⁴

Il convient de noter qu'en raison des changements climatiques, il est peu probable que ces événements se reproduisent à l'avenir de la même manière qu'aujourd'hui. Pour déterminer leur probabilité, les usagers doivent s'appuyer à la fois sur l'expérience des principales parties prenantes et sur **des prévisions intégrant des modèles climatiques**.

Risques – impacts climatiques à plus long terme

Quelle est la probabilité de survenue des phénomènes suivants :

- Diminution des eaux de surface
- Diminution des eaux souterraines
- Augmentation de la chaleur (à long terme)

- Hausse de l'activité des agents pathogènes dans l'eau
- Modification de l'activité des vecteurs de maladies
- Salinisation et intrusion d'eau salée
- Désertification
- Érosion fluviale/côtière
- Envasement
- Élévation du niveau de la mer
- Affaissement
- Changements écosystémiques

Dans certains cas, des données locales peuvent être disponibles, par exemple sur la fréquence de risques spécifiques. Dans d'autres cas (par exemple, augmentation de l'activité des agents pathogènes), il peut être nécessaire d'extrapoler à partir des tendances mondiales ou régionales.

Vulnérabilités

Pour les risques clés, réfléchissez à la manière dont ils impacteront les éléments suivants, et dans quelle mesure :

- La demande en eau (variation globale et saisonnière)
- La disponibilité de l'eau potable
- La disponibilité de l'eau pour l'agriculture et l'élevage
- La concurrence et les conflits entre usagers de l'eau
- L'accès à l'eau (en particulier pour les groupes marginalisés)
- La qualité de l'eau
- Le fonctionnement des systèmes et infrastructures hydrauliques (traitement, stockage, distribution)
- La disponibilité des installations sanitaires
- L'accès à l'assainissement
- Le fonctionnement des systèmes d'assainissement (y compris le transport et le traitement)
- Le fonctionnement des systèmes de drainage
- La disponibilité de l'eau et des matériaux pour l'usage personnel, la préparation des aliments et l'hygiène domestique
- L'incidence des maladies d'origine hydrique

- L'incidence des maladies d'origine alimentaire
- L'incidence des maladies à transmission vectorielle
- La migration des personnes et des animaux
- L'apparition de zoonoses
- L'apparition de nouvelles maladies infectieuses
- L'augmentation des contacts humains avec des agents pathogènes
- Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement en matériel sanitaire et hygiénique
- L'impact sur les pratiques et les comportements en matière d'hygiène
- La faiblesse des systèmes de santé
- La faiblesse de la surveillance sanitaire en raison de l'incertitude/du caractère imprévisible des catastrophes
- L'accès aux services de santé
- Le changement dans les pratiques et les comportements en matière d'hygiène
- L'accès des personnes en situation de handicap aux services WASH
- La capacité des personnes en situation de handicap à maintenir une bonne hygiène, y compris menstruelle

Notes de fin

1. Sécheresse hydrologique : diminution du débit des cours d'eau, de l'apport en eau des réservoirs, des lacs et des étangs ; réduction des zones humides et des habitats fauniques.
2. Sécheresse agricole : le sol manque d'eau, ce qui entraîne un stress hydrique pour les plantes, une réduction de la biomasse et des rendements.
3. Il ne s'agit généralement pas d'un danger qui affecte les contextes humanitaires, mais cela peut constituer une menace dans certains environnements périurbains.
4. N'est généralement pas un problème WASH ?

ADAPT



OXFAM